



Procès-verbal de Assemblée Générale Ordinaire

Association	Reconstruction Bolde Phediche
Adresse précédente	MDAVA 1, place Beethoven 77185 LOGNES
Adresse nouvelle	Mairie Le Village 26400 PIEGROS-LA-CLASTRE
Site web	www.reconstruction-bolde-phediche.org
Mail	reconstruction.bolde.phediche@gmail.com
Tél.	06 52 43 33 44

Le 27 août 2016, à Piégros-la-Clastre, les membres de l'association RECONSTRUCTION BOLDE PHEDICHE se sont réunis à la maison du Président sise Quartier Les Routes à 26400 PIEGROS-LA-CLASTRE en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président (mail et courriers datant du 3 août 2016).

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. Pierre MARTIN, président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Patrick AILLOUX, secrétaire de l'association.

M. Jean-Marc MICOUD et Me Anne-Marie PISTORIUS ont été désignés comme scrutateurs.

Plus de 25% des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Rapport moral et financier du Président ;

OUI A L'UNANIMITE DES PRESENTS

Approbation des comptes de l'exercice 2015 / 2016 ;

OUI A L'UNANIMITE DES PRESENTS

Approbation du budget prévisionnel 2016 / 2017 (voir feuille en annexe) ;

OUI A L'UNANIMITE DES PRESENTS

Renouvellement de mandats (si nécessaire) ; **OUI A L'UNANIMITE DES PRESENTS**

Pierre MARTIN Président

Marie HOARAU MARTIN Trésorière

Proposition de nouveaux entrants au bureau ; **OUI A L'UNANIMITE DES PRESENTS**

Anne-Marie PISTORIUS Secrétaire

Patrick AILLOUX Secrétaire adjoint

Validation du changement de siège social de l'association du fait :

- du déménagement du président
- de l'arrêt définitif de la structure M.D.A.V.A de Lognes, précédent siège social de l'association ;

OUI A L'UNANIMITE DES PRESENTS

Validation du changement de domiciliation bancaire (de Lagny vers Crest)

OUI A L'UNANIMITE DES PRESENTS

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Il a été fait lecture des différents rapports [financier, moral, etc.]. Il a été acté de façon collégiale le budget prévisionnel 2016 / 2017 (en annexe).

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- le montant de l'adhésion reste à 20€ **OUI A L'UNANIMITE DES PRESENTS**
- recherche des communautés de népalais en région Rhône-Alpes
- rencontre avec le maire de Piégros-la-Clastre
- relations avec autres associations et maires des communes voisines (vallée de la Drôme et Vercors)
- Facebook page pro (action Patrick Ailloux)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16h30.

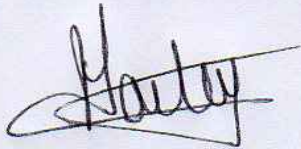
Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Piégros-la-Clastre, le 27 août 2016

Le Président de séance

[noms et signatures]

MARTIN Pierre



Le Secrétaire de séance

Patrick Ailloux

